

Comment publier un préprint ?

 openscience.pasteur.fr/2025/10/29/comment-publier-un-preprint/

CeRIS - Institut Pasteur

29 octobre 2025



Publier un préprint est devenu une pratique de plus en plus courante dans la communauté scientifique. Le dépôt d'un préprint sur un serveur dédié permet de rendre ses résultats visibles, de recevoir des retours précoces de la communauté et de partager rapidement des avancées, sans attendre la publication finale dans une revue. Mais alors, quel serveur et quelle licence choisir ? Quelles précautions faut-il prendre avant le dépôt ?

Vous pouvez publier un préprint sans nécessairement chercher à le faire ensuite publier dans une revue à comité de lecture. Mais si c'est votre objectif, nous vous recommandons de **vérifier que le journal ou la plateforme visée autorise la diffusion d'un préprint**, même si la plupart l'autorisent. Vous pourrez trouver cette information sur cette [page Wikipédia](#) ou via l'outil [Open Policy Finder](#), qui recense les politiques *Open Access* des éditeurs et revues. Dans cet outil, recherchez le nom de la revue puis ouvrez la section « *Submitted* » pour connaître ses conditions. En général, les journaux demandent d'être informés de l'existence du préprint lors de la soumission de l'article et, une fois l'article publié, de faire un lien depuis le préprint vers l'article publié.

Vous devez ensuite choisir l'**archive ouverte** ou le **serveur de préprint** le plus approprié pour publier votre préprint. Certains sont propres à une discipline, comme par exemple, [arXiv](#) pour la physique et les mathématiques, [bioRxiv](#) pour les sciences de la vie ou encore [medRxiv](#) pour les sciences médicales. D'autres sont multidisciplinaires, comme [HAL](#) ou [OSF Preprints](#).

Votre choix peut dépendre de plusieurs facteurs :

– de votre **discipline**. Pour identifier une plateforme pertinente, vous pouvez consulter le [Directory of Open Access Preprint Repositories](#), qui classe les serveurs de préprints [selon le domaine de recherche](#).

– de la **revue ou de la plateforme dans laquelle vous souhaitez publier** :

- Certaines revues ou plateformes sont **connectées à des archives ouvertes**, ce qui peut vous faire gagner du temps. Par exemple, si vous déposez votre préprint dans HAL, vous pouvez facilement le soumettre, via le formulaire de dépôt, à [l'une des revues](#) diffusées sur Episciences ou au service de recommandation [Peer Community In](#).
- Certaines plateformes, comme [F1000Research](#), [Open Research Europe](#) ou [Wellcome Open Research](#), combinent **dépôt, évaluation et publication** en continu : les préprints sont publiés rapidement sur la plateforme, après avoir passé une série de vérifications minimales, puis le processus d'évaluation post-publication se fait de manière ouverte et transparente.

– des **exigences de votre financeur**. Par exemple, la fondation Gates [exige le dépôt de préprints](#) sur un serveur appliquant un niveau de contrôle suffisant. Elle a ainsi lancé la plateforme de préprints « vérifiés » [VeriXiv](#), afin de permettre à ses bénéficiaires de répondre à cette exigence.

Enfin, lors du dépôt de votre préprint, n'oubliez pas de **sélectionner une licence de diffusion**. Si vous n'en sélectionnez pas, votre manuscrit ne pourra pas être réutilisé ; il sera uniquement accessible en lecture gratuite. La recommandation la plus répandue pour un partage ouvert et transparent est la [licence Creative Commons CC-BY](#), qui autorise la réutilisation des contenus à condition de citer correctement les auteurs et la source.

Pour aller plus loin : Kristina Hettne, Ron Aardening, Chantal Hukkelhoven, Dirk van Gorp, Nicole Loorbach, et al.. **Les préprints : guide pratique**. 2021, [\(10.13143/0603-7h42\)](#). [\(halshs-03470613\)](#).